

PARTICULIERS

EXTRAIT DES CONDITIONS TARIFAIRES

**des opérations
et services au**

01/01/2027

Prix en euros par opération (sauf indication contraire), exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.

Les brochures tarifaires sont disponibles sur notre site internet : www.banquepopulaire.fr/bpgo/, et sont destinées à vous informer sur les conditions tarifaires appliquées aux opérations les plus courantes (dont celles régissant la gestion du compte). Elles ne peuvent indiquer de façon complète et détaillée l'intégralité de nos prestations. Pour toute information complémentaire, prenez contact avec votre conseiller. Conditions applicables au 01/01/2027. Cet extrait tarifaire peut être modifié à tout moment dans les conditions prévues par la réglementation. Il n'est pas limitatif.

BANQUE POPULAIRE
GRAND OUEST



la réussite est en vous

BANQUE COOPÉRATIVE ET LOCALE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

• Ouverture/Clôture d'un compte de dépôt	Gratuit
• Dénonciation ou désolidarisation de compte joint	50,15
• Service d'aide à la mobilité bancaire (Facili'Pop)	Gratuit

RELEVÉS DE COMPTE (tarif par compte)

PÉRIODICITÉ	PAPIER	ÉLECTRONIQUE
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Quatorzaine	5,90 par trim.	Gratuit
Décadaire	11,70 par trim.	Gratuit
Hebdomadaire	17,60 par trim.	Gratuit
Bi-hebdomadaire	41,20 par trim.	Gratuit
Tri-hebdomadaire	64,60 par trim.	Gratuit
Journalière	70,30 par trim.	Gratuit

TENUE DE COMPTE

• Tenue de compte de dépôt (par compte et hors offre groupée de service)	2,60 par mois
– Clients âgés de moins de 18 ans	Gratuit
– Clients titulaires d'une offre groupée de services	À partir de 1,30 par mois
• Frais de tenue et de gestion de compte de dépôt inactif (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financier)	30€ par an dans la limite du solde créditeur du compte ⁽¹⁾

SERVICES EN AGENCE

• Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire)	28,75
---	-------

RECHERCHE D'INFORMATION(S) ET/OU DE DOCUMENT(S)

• Frais de recherche	
– de document/sur opération	3,50
– duplicata (relevé de compte, chèque émis)	3,50
– autre recherche	Mini 40,00

AUTRES SERVICES

• Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli Non Distribué)	15,50
• Délivrance d'une attestation bancaire	21,00
• Location de coffre-fort (selon disponibilité en agence)	
– Petite taille	119,00 par an
– Moyenne taille	237,50 par an
– Grande taille	355,25 par an

(1) Le montant des frais et commissions prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel.

SERVICES BANCAIRES DE BASE⁽¹⁾

(services définis à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte prévu à l'article L. 312-1 du même code)

Gratuit

LES PRESTATIONS DE BASE⁽¹⁾

(au sens des articles L312-1 et D.312-5 du code monétaire et financier)

Nous
consulter

BANQUE À DISTANCE

PAR INTERNET (ORDINATEUR, MOBILE ET TABLETTE)

- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, etc.)⁽²⁾⁽³⁾

Cyberplus

- Mise à disposition d'un **Pass Cyberplus** pour la sécurisation des opérations en ligne
- En cas de renouvellement (associé à la carte bancaire du client, le Pass Cyberplus permet de générer un mot de passe dynamique et à usage unique à des fins d'authentification forte)

Gratuit

Gratuit

10,15 par mois

(1) Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services.

(2) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(3) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

CARTES (cotisation annuelle, hors offres groupées de services)

COTISATIONS CARTE

Cartes de retrait

- Carte Point Argent

20,00 par an

Cartes de paiement

CARTES (TARIF ANNUEL)	VISA INFINITE	VISA PLATINUM	VISA PREMIER ⁽¹⁾	CB-VISA CLASSIC ⁽²⁾
Fourniture d'une carte de débit				
– carte de paiement internationale à débit immédiat			150,00	50,90
– carte de paiement internationale à débit différé	355,00	227,00	150,00	50,90
– carte de paiement internationale à autorisation quasi-systématique à débit immédiat				50,90
– carte de paiement internationale à autorisation systématique à débit immédiat ⁽³⁾				40,80

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)⁽⁴⁾

CARTES (TARIF ANNUEL)	VISA PLATINUM FACÉLIA	VISA PREMIER ⁽¹⁾ FACÉLIA	CB-VISA CLASSIC ⁽²⁾ FACÉLIA
Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit immédiat		150,00	50,90
Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit différé	227,00	150,00	50,90

SERVICES DE PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES

- Service e-Cartes (paiement sécurisé sur internet ; service disponible depuis l'application mobile⁽⁵⁾) 13,80 par an et par carte détenue

SERVICES LIÉS À LA CARTE BANCAIRE⁽⁶⁾

- Réédition / réactivation du code confidentiel de la carte
 - mode normal 11,50
 - mode urgent 23,00
- Modification temporaire des plafonds d'utilisation de la carte (retrait et/ou paiement) en agence 6,50 par trim.
- Refabrication de la carte avant échéance
 - mode urgent 23,00

(1) Ou CB-Visa Premier Voile

(2) Ou CB-Visa Classic Voile

(3) Carte à autorisation systématique réservée aux clients âgés de 11 à 12 ans, aux majeurs protégés ou dans le cadre des Services Bancaires de Base (SBB) liés au droit au compte, ou dans le cadre de l'Offre Clientèle Fragile (OCF).

(4) Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte permettant de payer soit au comptant comme une carte de paiement classique, soit à crédit par l'utilisation du crédit renouvelable associé. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(5) Sous réserve d'un abonnement Cyberplus et d'être équipé de Sécur'Pass. Voir les conditions générales du service e-Cartes sur le site www.banquepopulaire.fr/bpgo/ ou en agence.

(6) Sous réserve, dans certains cas, d'éligibilité et/ou d'être équipé de Sécur'Pass.

CHÈQUES

• Frais d'envoi de chéquier à domicile	
– Envoi par lettre recommandée	Refacturation des frais postaux
– Envoi par courrier simple	
• Frais d'émission d'un chèque de banque en agence	17,50
• Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	17,00
• Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	17,00

VIREMENTS⁽¹⁾

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA

FRAIS PAR VIREMENT SEPA	EN AGENCE	VIA L'ESPACE CLIENT (INTERNET OU APPLICATION MOBILE)
Virement entre vos comptes BPGO		
Virement occasionnel classique	Gratuit	Gratuit
Virement instantané	Gratuit	Gratuit
Virement permanent	Gratuit	Gratuit
Autres cas		
Virement occasionnel classique	4,50	Gratuit
Virement instantané	4,50	Gratuit
Virement permanent	1,45	Gratuit

• Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
• Autres opérations	
– Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort	5,00

(1) Virements en euros réalisés dans l'EEE.

PRÉLÈVEMENTS SEPA/ TIPSEPA

- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA 5,00

	EN AGENCE	SUR INTERNET
Opposition sur prélèvement SEPA avant exécution	Gratuit	Gratuit
Remboursement d'un prélèvement SEPA jusqu'à 8 semaines	Gratuit	Gratuit
Frais de mise en place et modification liste blanche (créanciers autorisés) sur prélèvement	Gratuit	Création : Non disponible Modification : Gratuit
Frais de mise en place et modification liste noire (créanciers non autorisés) sur prélèvement	Gratuit	Non disponible

- Demande de remboursement de prélèvement SEPA sur contestation non fondée 15,00

OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISATION

- Fourniture d'une carte de débit
 - Carte de paiement internationale à débit immédiat
 - Eurocard MasterCard 50,90 par an
 - Carte de paiement internationale à débit différé
 - Eurocard MasterCard 50,90 par an
 - Carte de paiement internationale à débit différé
 - Carte Créodis(*) 18,50 par an

(*) Produit de BPCE Financement.

OFFRES GROUPEES DE SERVICES

€ PAR OPERATION
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

PACK FAMILLE

LA CONVENTION QUI ÉQUIPE TOUTE VOTRE FAMILLE POUR UNE COTISATION UNIQUE

SERVICES INCLUS SELON LA FORMULE SELECTIONNÉE - LE PRIX MENSUEL DE LA COTISATION DÉPEND DU TYPE DE CARTE CHOISI	ESSENTIEL	CONFORT	PREMIUM
La tenue de(s) compte(s)	•	•	•
Un abonnement à des services de banque à distance (Cyberplus Internet et Mobile) par titulaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Un service d'alertes sur la situation du compte (e-mail ou notification hors App avec Cyberplus)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
L'utilisation des cartes dans Apple Pay, Samsung Pay, Garmin Pay, SwatchPAY!, Google Pay ou toutes autres solutions de paiement mobile agréées par la Banque	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Un service de coffre-fort numérique par titulaire ⁽¹⁾	•	•	•
Des chèquiers sur demande (hors frais d'envoi postaux) ⁽¹⁾	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Un conseiller dédié en agence	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Des retraits gratuits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets d'une autre banque (hors réseau Banque Populaire) située dans la zone euro / par carte	4	illimités	illimités
Une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement par titulaire – Sécuriplus ⁽²⁾		•	•
Une autorisation de découvert par compte ^{(1) (3)}	•	•	•
L'exonération d'agios pour les découverts autorisés inférieurs à 500 € ⁽¹⁾		•	
L'exonération d'agios pour les découverts autorisés inférieurs à 1000 € ⁽¹⁾			•
L'exonération des frais de retraits et de paiements par carte hors zone euro ⁽⁴⁾	18 - 28 ans ⁽⁵⁾	18 - 28 ans ⁽⁵⁾	•

+

LES RÉDUCTIONS COMPLÉMENTAIRES	
Pour les sociétaires CASDEN	10 % de réduction
Pour les clients professionnels (hors SCI et Association) et dirigeants d'entreprise ⁽⁶⁾	50 % de réduction

POUR LES PARENTS, jusqu'à 3 comptes Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)

1 carte par compte et par titulaire ⁽³⁾	2 CB-Visa Classic à autorisation quasi- systématique (à débit immédiat) + 2 CB-Visa Classic à autorisation quasi-systématique (à débit immédiat) max.	13,35	16,20	
	2 CB-Visa Classic + 2 CB-Visa Classic max.	13,35	16,20	
	2 Visa Premier + 2 CB-Visa Classic max.		24,90	30,35
	2 Visa Platinum + 2 Visa Premier max.			38,95
	2 Visa Infinite + 2 Visa Premier max.			54,30

+

POUR LES ENFANTS DE 11 À 28 ANS, un compte individuel par jeune Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)

1 carte GRATUITE par compte et par titulaire ⁽³⁾	CB-Visa Classic à autorisation quasi- systématique ⁽⁷⁾ ou systématique (à débit immédiat) ⁽⁸⁾ ou CB-Visa Classic	•	•	
	CB-Visa Classic à autorisation quasi- systématique ⁽⁷⁾ ou systématique (à débit immédiat) ⁽⁸⁾ ou CB-Visa Classic ou Visa Premier			•

(1) Clients majeurs uniquement.
(2) Garanties selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.
Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.
(3) Après étude de votre dossier par la banque et sous réserve de son acceptation.
(4) Hors frais de change.
(5) Exonération réservée aux clients âgés de 18 à 28 ans.
(6) Les titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un compte courant destiné
à leur activité professionnelle ou mandataires d'un compte courant ouvert au nom d'une entreprise bénéficient
d'une réduction de 50% sur toutes les offres. Sous réserve d'éligibilité.
(7) Carte CB-Visa Classic à autorisation quasi-systématique disponible à partir de 12 ans.
(8) Obligatoire pour les clients mineurs âgés de 11 à 12 ans, elle est recommandée avant la majorité.

FORFAIT CRISTAL

POUR ÉQUIPER VOTRE COMPTE PERSONNEL CHOISISSEZ LE FORFAIT BANCAIRE QUI VOUS RESSEMBLE

RETROUVEZ, EN HAUT DE LA PAGE 7, LE DÉTAIL DES SERVICES INCLUS DANS LE FORFAIT, SELON LA FORMULE CRISTAL RETENUE, POUR CHAQUE CARTE BANCAIRE CORRESPONDANT, ET SELON L'ÂGE DU CLIENT.

LES RÉDUCTIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour les sociétaires CASDEN	10 % de réduction
Pour les clients professionnels (hors SCI et Association) et dirigeants d'entreprise ⁽¹⁾	50 % de réduction

+

POUR LES PLUS DE 28 ANS

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)

		ESSENTIEL	CONFORT	PREMIUM
1 carte ⁽²⁾	CB-Visa Classic à autorisation quasi-systématique (à débit immédiat)	7,15	10,75	
	CB-Visa Classic	7,15	10,75	
	Visa Premier		16,20	21,65
	Visa Platinum			28,15
	Visa Infinite			38,95

OU

POUR LES 11 À 28 ANS

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)⁽²⁾

Cartes disponibles selon le type de forfait Cristal et en fonction de l'âge		ESSENTIEL	CONFORT	PREMIUM
CB-Visa Classic à autorisation systématique ⁽³⁾ (à débit immédiat)	11-17 ans	1,00	2,00	
	12-24 ans	1,00	2,00	
CB-Visa Classic à autorisation quasi-systématique ⁽⁴⁾ (à débit immédiat)	25-28 ans	3,00	6,00	
	18-24 ans		2,00	
CB-Visa Classic	25-28 ans		6,00	
	18-24 ans		4,00	6,00
Visa Premier	25-28 ans		8,00	10,00
	25-28 ans			15,00

FORFAIT CRISTAL CONFORT JEUNE +X AVEC UNE CARTE VISA PREMIER⁽²⁾⁽⁵⁾

De 18 à 25 ans		2,00 ⁽⁶⁾	
De 26 à 28 ans		4,00 ⁽⁶⁾	
À 29 ans		8,10 ⁽⁶⁾	
À partir de 30 ans		16,20	

(1) Les titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un compte courant destiné à leur activité professionnelle ou mandataires d'un compte courant ouvert au nom d'une entreprise bénéficient d'une réduction de 50 % sur toutes les offres. Sous réserve d'éligibilité, à partir de leur 30^e anniversaire pour Cristal Confort Jeune +X.

(2) Après étude de votre dossier par la banque et sous réserve de son acceptation.

(3) Réservée aux clients âgés de 11 à 17 ans, ou dans le cadre des Services Bancaires de Base (SBB) liés au droit au compte, ou dans le cadre de l'Offre Clientèle Fragile (OCF).

(4) Carte CB-Visa Classic à autorisation quasi-systématique disponible à partir de 12 ans.

(5) Souscription réservée aux clients âgés de 18 à 29 ans.

(6) Tarification sous condition d'un paiement par mois constaté avec la carte (jusqu'à 29 ans inclus). À défaut, une régularisation de cotisation sera prélevée en complément. Le montant cumulé de la cotisation et de la régularisation sera égal au prix mensuel de l'offre Cristal Confort avec carte Visa Premier, selon la tranche d'âge du Client.

FORFAIT CRISTAL DUO

POUR CEUX QUI NE VEULENT QU'UN COMPTE JOINT DES SERVICES UTILES ET INDISPENSABLES

RETROUVEZ, EN HAUT DE LA PAGE 7, LE DÉTAIL DES SERVICES INCLUS DANS LE FORFAIT, SELON LA FORMULE CRISTAL RETENUE, POUR CHAQUE CARTE BANCAIRE CORRESPONDANT, ET SELON L'ÂGE DU CLIENT.

LES RÉDUCTIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour les sociétaires CASDEN	10 % de réduction
Pour les clients professionnels (hors SCI et Association) et dirigeants d'entreprise ⁽¹⁾	50 % de réduction



POUR LES PLUS DE 18 ANS

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)

		ESSENTIEL	CONFORT	PREMIUM
1 carte par titulaire (2 max.) ⁽²⁾	CB-Visa Classic à autorisation quasi-systématique (à débit immédiat)	9,25		
	CB-Visa Classic	9,25	14,05	
	Visa Premier		20,50	27,05
	Visa Platinum			35,35
	Visa Infinite			48,85

(1) Les titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un compte courant destiné à leur activité professionnelle ou mandataires d'un compte courant ouvert au nom d'une entreprise bénéficient d'une réduction de 50 % sur toutes les offres. Sous réserve d'éligibilité, à partir de leur 30^e anniversaire pour Cristal Confort Jeune **+X**.

(2) Après étude de votre dossier par la banque et sous réserve de son acceptation.

OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE (OCF)

1 € par mois soit 12€ par an

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt,
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique): CB-VISA Classic à autorisation systématique,
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte,
- Quatre émissions de virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- Deux chèques de banque par mois,
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement,
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur le niveau du solde du compte,
- La fourniture de relevés d'identités bancaires,
- Un changement d'adresse une fois par an.

• Le plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte ⁽¹⁾	16,50€ par mois
• Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2 du code monétaire et financier	4,00€ par opération, dans la limite de 16,50€ par mois ⁽²⁾
• Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement, de virement ou de TIPSEPA pour défaut de provision	montant de l'opération, plafonné à 6,00€
– Si montant de l'opération inférieur à 20,00€,	
– Si montant de l'opération supérieur ou égal à 20,00€ dans la limite d'un plafond mensuel de 16,50€ par mois ⁽²⁾	6,00€ par rejet ⁽³⁾

(1) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

(2) Plafonnement des frais liés aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte.

(3) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISATION

COTISATION À UNE OFFRE GROUPEE DE SERVICES AFFINÉA*

Fourniture d'une carte de débit	CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE
– CB-Visa Classic ou CB-Visa Classic Voile (p. 4)	4,24 € par mois
– CB-Visa Classic Facelia ⁽¹⁾ ou CB-Visa Classic Facelia Voile ⁽¹⁾ (p. 4)	4,24 € par mois
– Visa Premier ou Premier Voile (p. 4)	12,50 € par mois
– Visa Premier Facelia ⁽¹⁾ ou Visa Premier Facelia Voile ⁽¹⁾ (p. 4)	4,24 € par mois
– Visa Platinum (p. 4)	18,92 € par mois
– Visa Platinum Facelia ⁽¹⁾ (p. 4)	18,92 € par mois
– Visa Infinite (p. 4)	29,58 € par mois
et cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	
– assurance (Sécuriplus)	2,45 € par mois

+

Des produits et services de la gestion quotidienne	
– Offre Mobilité Internationale Carte	14,00 € par mois
– Coffre-fort numérique	1,60 € par mois
– Fructi-Facilité	1,83 € par mois
– Crescendo	2,08 € par mois
– Sécuri High Tech	à partir de 3,37 € par mois
– Fructi-Budget (plus commercialisé)	à partir de 2,82 € par mois

=

Vous permettent de bénéficier de réductions tarifaires progressives sur les tarifs unitaires des produits et services souscrits

– 3 produits ou services	>	10 % de remise
– 4 produits ou services	>	15 % de remise
– 5 (ou plus) produits ou services	>	20 % de remise

Ces remises s'appliquent aussi sur la carte choisie et l'assurance des moyens de paiement, du vol du téléphone portable et d'usurpation d'identité.

Les avantages complémentaires

Réduction additionnelle⁽²⁾ sur le tarif unitaire des produits et services souscrits dans la convention :

- Clients entre 16 et 17 ans : 70 % de réduction supplémentaires sur la convention AFFINÉA.
- Clients entre 18 et 25 ans : 50 % de réduction supplémentaires sur la convention AFFINÉA.
- Clients entre 26 et 28 ans : 20 % de réduction supplémentaires sur la convention AFFINÉA.
- Clients de plus de 28 ans :
 - 10 % de réduction supplémentaires pour les clients ACEF / CASDEN Fonction publique.
 - 10 % de réduction supplémentaires pour la détention de deux conventions AFFINÉA au sein d'un couple.
 - 10 % de réduction supplémentaires sur la Convention AFFINÉA pour les clients entrepreneurs individuels équipés d'une convention de relation professionnelle.

*Les frais de tenue de compte (2,40 € par mois) sont intégrés dans la convention et bénéficient ainsi de la réduction applicable.

(1) Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(2) Ces remises ne sont pas toutes cumulables entre elles. Pour plus d'information, contactez votre conseiller.

Convention BPGO - Cotisation mensuelle hors options	Prélude / Privilège (carte CB-Visa classic)	Prestige (carte Visa Premier)	Prestige / Platinum (carte Visa Platinum)	Prestige / Premium (carte Visa Infinite)
Équipage ex BP Atl	9,35 €	17,62 €	23,96 €	34,49 €
Équipage ex BPO	11,41 €	19,69 €	24,67 €	35,13 €
Équipage Ouest ex BPO	6,42 €	14,94 €		
Équipage Ouest ex BPO (Acef/Casden)	5,60 €	14,72 €		
Cadencia		23,44 €	29,79 €	40,71 €

Convention BPGO - Cotisation trimestrielle hors options	Prélude / Privilège (carte CB-Visa classic)	Prestige (carte Visa Premier)
Équipage Ouest ex BPO	19,17 €	44,74 €
Équipage Ouest ex BPO (Acef/Casden)	17,29 €	

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

COMMISSION D'INTERVENTION

- | | |
|-----------------------------|---|
| • Commission d'intervention | 8,00 par opération,
plafonné à 80 € par mois |
|-----------------------------|---|

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- | | |
|--|---|
| • Frais par saisie administrative à tiers détenteur | 10 % du montant de la créance
(dans la limite d'un plafond de 100 €) |
| • Frais par saisie-attribution/Frais par saisie conservatoire | 100,00 |
| • Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ⁽¹⁾ | Gratuit |

INCIDENTS DE PAIEMENT

Nous consulter

REJET DE CHÈQUE

- | | |
|--|-----------------|
| • Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 par jour) ⁽²⁾ | 14,00 |
| • Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹⁾ | |
| – chèque inférieur ou égal à 50 € | 22,00 par rejet |
| – chèque supérieur à 50 € | 42,00 par rejet |
| Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est :
FRAIS DE REJET CHÈQUE | |
| • Traitement d'une remise de chèque(s) illisible ou erronée | 10,00 |

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- | | |
|--|------------------------|
| • Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision (maximum 1 par jour) | Gratuit |
| – prélèvement inférieur à 20 € | Montant de l'opération |
| – prélèvement supérieur ou égal à 20 € ⁽¹⁾ | 12,00 par rejet |
| Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est :
FRAIS REJET PRÉLÈVEMENT | |

PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES

- | | |
|---|---------------------------------|
| • Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement ⁽³⁾ du compte pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et/ou éligibles à l'OCF au titre des articles L. 312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier | Plafonnement à 25,00 € par mois |
| • Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement ⁽³⁾ du compte pour les clients mineurs identifiés comme fragiles financièrement et/ou éligibles à l'OCF au titre des articles L. 312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier | Plafonnement à 16,50 € par mois |

(1) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément (voir définition et tarification en haut de cette page).

(2) En cas de paiement du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de rejet du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans le forfait de frais de rejet.

(3) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Après étude de votre dossier par la Banque Populaire
et sous réserve de son acceptation

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

OPÉRATIONS DE DÉCOUVERT EN COMPTE⁽¹⁾

AUTORISATION DE DÉCOUVERT⁽²⁾

• Autorisation de découvert à durée indéterminée – Intérêts débiteurs au taux de	Taux de base + 11,10 % dans la limite du taux d'usure
• Autorisation de découvert à durée déterminée – Intérêts débiteurs au taux de	Taux de base + 11,10 % dans la limite du taux d'usure

Pour exemple :

pour une utilisation de découvert de 1 000 € pendant une durée de 30 jours consécutifs au taux débiteur de 19 %, le TAEG⁽³⁾ ressort à 20,74 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : **ARRÊTÉ DE COMPTE**

DÉPASSEMENT⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾

• Intérêts débiteurs au taux de	Taux de base + 11,10 % dans la limite du taux d'usure
---------------------------------	--

Pour exemple :

pour un dépassement d'un montant de 1 000 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur de 19 %, le TAEG⁽³⁾ ressort à 20,74 %.

Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : **ARRÊTÉ DE COMPTE**

• Taux de base (en vigueur au 01/01/2027) Ce taux est soumis aux conditions des marchés financiers et peut être révisé à tout moment.	7,90 %
--	--------

CRÉDITS À LA CONSOMMATION⁽⁵⁾

• Prêt personnel – frais de dossier (en % du montant emprunté)	Nous consulter 1 %
• Minimum	60,00

CRÉDITS IMMOBILIERS⁽⁶⁾

• Prêt immobilier – frais de dossier (en % du montant emprunté)	Nous consulter 1 %
• Minimum	500,00

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Banque Populaire.

(2) Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence et sur le site Internet de la Banque de France. Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs. Le compte doit redevenir créditeur entre chaque période.

(3) TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif annuel calculé conformément à l'annexe à l'article R314-3 du Code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si la durée est déterminée.

(4) Tel que défini par l'article L311-I 13° du Code de la consommation. Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponible en agence ou le site internet de la Banque de France.

(5) À partir de 18 ans, sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Banque, prêteur et après expiration du délai légal de rétractation.

(6) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Banque, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L. 313-1 et suivants du Code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

OPÉRATIONS INTERNATIONALES⁽¹⁾

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION CONTRAIRE)

CHANGE MANUEL

• Achat et vente de devises ⁽²⁾	Cours en vigueur
– Commission de change	17,00
– Commission fixe	

OPÉRATIONS PAR CARTE BANCAIRE⁽¹⁾

• Paiement par carte bancaire dans l'EEE en devises et hors EEE	2,70 % du montant de la transaction
• Retrait par carte bancaire dans l'EEE en devises et hors EEE	3,30 + 2,70 % du montant de la transaction
• Retrait d'espèces au guichet en devises	5,80 + 2,70 % du montant de la transaction

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

• Virement en euro hors espace SEPA ou en devises (quel que soit le pays)	30,00
– au guichet de votre agence	Frais variable
– par internet ou sur l'application mobile avec WISE	

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

• Virement en devises ou en provenance d'un pays hors espace SEPA	22,00
• Justificatif de paiement - Attestation SWIFT	13,00
• Frais de correction de virement (BIC et/ou IBAN absent(s) ou incorrecte(s))	11,00

AUTRE OPÉRATION

• Tenue de compte en devises	6,50 par mois
------------------------------	---------------

(1) Opérations en devises hors Euro ou impliquant un pays hors EEE.

(2) Sous réserve de disponibilité des fonds.



POUR ACCÉDER À VOS SERVICES À TOUT MOMENT EN TOUS LIEUX Télécharger l'application Banque Populaire.



Services gratuits de banque et assurance à distance mis à votre disposition sur l'application Banque Populaire Particuliers⁽¹⁾

GESTION DE VOTRE BANQUE À DISTANCE

Biométrie	Accès rapide à vos comptes via la reconnaissance des empreintes digitales ⁽²⁾ ou du visage ⁽²⁾
Gestion des comptes	Suivi de vos opérations de paiements et retraits cartes Création d'alertes sur mesure pour piloter au plus près vos comptes Verrouillage temporaire ou mise en opposition en temps réel
Pilotage de votre carte	Consultation du code secret de votre carte bancaire Consultation et modification temporaire si besoin et sous conditions des plafonds de paiement et de retraits de votre carte ⁽¹⁾
Virements	Gestion et suivi de vos virements Ajout d'un bénéficiaire sans délai d'attente grâce à Sécur'Pass activable depuis le Smartphone ⁽²⁾ Virement SEPA instantané occasionnel avec le numéro de téléphone mobile ou avec une adresse email ou un QR Code Wero (via Wero)
Retrait	Retrait d'espèces sans avoir à portée de main votre carte bancaire, avec SMART'retrait

GESTION DE VOTRE ASSURANCE À DISTANCE

Simulation/souscription	Simulation tarifaire et souscription en ligne ⁽³⁾
Information sur votre contrat	Consultation de vos bénéficiaires, de vos formules, de vos garanties et de vos franchises Visualisation de votre échéancier Ajout ou suppression d'un bénéficiaire de votre assurance scolaire (option du contrat assurance habitation)
Gestion du contrat	Modification de la date et de la fréquence de prélèvement Modification du compte Banque Populaire de prélèvement Déclaration et suivi d'un sinistre Utilisation des services de dépannage, travaux, déménagement
Gestion de documents	Obtention d'une attestation, un avis d'échéance

(1) Ces fonctionnalités sont disponibles sur votre espace de banque à distance. Cela nécessite la souscription préalable au service de banque à distance (gratuit hors coûts de connexion facturés par votre fournisseur d'accès à internet) et d'être doté de l'application mobile Banque Populaire pour y accéder.

(2) Fonctionnalité disponible sur notre application mobile pour les systèmes d'exploitation et matériels compatibles.

(3) Sous réserve d'acceptation de votre Banque Populaire et après expiration du délai de rétractation.



Prenez rendez-vous avec votre conseiller
www.banquepopulaire.fr/bpgo



Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière CS 26858 35768 Saint Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHINQ (BPCE – SIRET 493 455 042) - Septembre 2026 - Goubault Imprimeur certifié ISO 9001 et 14001 – imprimé sur papier 100 % recyclé Nautilus Superwhite 90 gr. Réalisation : Takoma.